

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nomination d'Éric Aubin à titre de membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 20 juin 2022. – Le 15 juin 2022, le Conseil des ministres a procédé à la nomination de M. Éric Aubin à titre de membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Son mandat, d'une durée de cinq ans, débutera le 29 août prochain.

Détenteur d'une maîtrise et d'un baccalauréat en physique décernés par l'Université de Montréal, M. Aubin cumule près de 20 années d'expérience au niveau collégial. Ayant commencé sa carrière dans le secteur privé, il a ensuite occupé différentes fonctions au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. D'abord professeur de physique (2004 à 2008), il a ensuite occupé le poste de conseiller pédagogique à l'évaluation et à la modification de programme (2008 à 2011) avant d'assumer les fonctions de directeur adjoint des études associé au développement pédagogique (2011 à 2014). Ces rôles l'ont amené à développer une expertise en évaluation de programme. Enfin, en 2014, il a été nommé au poste de directeur des études du cégep et son mandat a été renouvelé en 2018.

En plus d'avoir participé à différentes opérations d'évaluation au sein du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Aubin a collaboré aux travaux de la Commission à titre d'expert.

M. Denis Rousseau, président de la Commission, et l'ensemble de l'équipe félicitent M. Aubin pour sa nomination et lui souhaitent la bienvenue au sein de l'organisation.

Départ de M. Jean-Denis Moffet

La nomination de M. Aubin se situe dans le contexte de la fin du mandat de M. Jean-Denis Moffet, à titre de commissaire, le 30 juin prochain. M. Rousseau, tient à souligner l'apport de ce dernier aux travaux de la Commission. Au cours des cinq dernières années, M. Moffet a notamment contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre du deuxième cycle de l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité des collèges ainsi qu'à la révision des cadres de référence de la Commission pour l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation de programmes et d'évaluation des apprentissages, en plus de présider de nombreuses visites dans les collèges. M. Moffet avait été nommé pour un premier mandat à titre de membre de la Commission en 2017. Ce mandat a été renouvelé en 2019.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales*, ce qui représente à ce jour 119 établissements.

Pour consulter le document ou pour en connaître davantage sur les activités de la Commission, visitez le www.ceec.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source :

Véronique Dion, responsable des communications

Courriel : veronique.dion@ceec.gouv.qc.ca - Téléphone : 418 646-5812